ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualité des 10-15 ans

141

26 janvier 2022

abonnement gratuit sur actuailes.fr

p. 11 Kazakhstan Retour au calme

Avoir du cœur ? p. 4

p. 8 Le prix de la baguette

p. 14 Dakar 2022

p. 21 Le Sommet des dieux

Adélaïde Motte

Présidentielles 2022

Faisons le point sur les candidats socialistes.

Christiane Taubira, garde des Sceaux et ministre de la Justice sous François Hollande, s'est déclarée candidate à la présidence de la République. Comme membre du *Parti socialiste*, elle fait donc concurrence à Anne Hidalgo (*en photo ci-dessus*), actuelle maire de Paris et également candidate. Or cette dernière n'avait qu'entre 3 et 5 % des intentions de vote avant l'annonce de cette candidature.

Pendant plusieurs semaines, Anne Hidalgo a appelé à une primaire de la Gauche et Christiane Taubira s'était dite prête à participer. À ce moment-là, elle ne souhaitait pas être une candidate supplémentaire pour la Gauche. Comme ni Jean-Luc Mélenchon, candidat de *La France insoumise*, ni Yannick Jadot, candidat d'*Europe-Écologie-Les Verts*, ne veulent participer à cette primaire, elle n'aura probablement pas lieu.

Christiane Taubira a donc décidé de se présenter hors primaire à la présidentielle. Elle propose de nombreuses mesures économiques, comme un revenu mensuel de 800 € pour tous les étudiants. Cette proposition implique une dépense publique très importante, ce qui signifie à terme, soit une hausse des impôts, soit une augmentation de la dette de l'État, soit la diminution d'autres budgets déjà existants, comme celui de la justice, de la police ou de l'armée.

Le Parti socialiste à la peine dans les sondages

Anne Hidalgo a du mal à décoller dans les sondages. Ses résultats comme maire de Paris sont assez contestés. Certains l'accusent de mal gérer la capitale, avec des travaux trop fréquents et mal faits, un ramassage insuffisant des déchets, donc la prolifération des rats, des tags trop peu nettoyés. Ces éléments relèvent d'une négligence de la gestion de la ville, qui est du ressort de la mairie.

Les habitants se plaignent aussi des choix d'architecture ou d'aménagement de la ville, qui perd peu à peu du charme recherché par les touristes et les riverains. Seuls 3 à 5 % des Français pensaient voter pour Anne Hidalgo à la présidentielle. Au sein du *Parti socialiste*, Arnaud Montebourg, ancien ministre, se présentait également à la présidentielle. Il a essayé pendant quatre mois de communiquer autour de sa campagne, sans pour autant réussir à rassembler les Français. Il a donc retiré sa candidature mi-janvier. ●

Le bilan de Christiane Taubira, ministre de la Justice

Pendant son ministère à la Justice, Christiane Taubira a porté la loi concernant le mariage pour tous, qui a ensuite permis la légalisation de la PMA pour toutes. Son deuxième projet-phare est la réforme de la justice, qui a créé la peine de contrainte pénale. Cette dernière permet de condamner des délinquants considérés comme non dangereux, sans pour autant les mettre en prison. Ils doivent, par exemple, se présenter régulièrement à un commissariat déterminé ou porter un bracelet électronique. Cette réforme permet de les réinsérer avec la coopération, volontaire ou non, de tous.

Quel avenir pour Barkhane ?

Au Mali, samedi 22 janvier, une attaque d'obus de mortier a visé le camp militaire français de Gao. Un jeune artilleur, le brigadier Alexandre Martin, a été mortellement touché.

L'opération *Barkhane* a été lancée en 2014 afin de lutter contre les groupes djihadistes opérant dans cinq pays du Sahel : Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad. Son objectif est de combattre des bandes armées terroristes qui veulent imposer la *charia*, la loi islamique, dans ces pays. Les troupes françaises mènent donc des opérations à l'aide de blindés, de drones, d'hélicoptères et d'avions de chasse.

Barkhane conduit également des actions de formation avec les armées locales, afin de les aider à élever leur niveau et, à terme, prendre le relais des Français. Nos troupes coopèrent également avec des soldats de l'ONU, des casques bleus et des troupes européennes. Toutefois, la France assume, avec ses alliés africains, la majorité des actions de combat… et en paie le prix du sang – cinquante-trois militaires sont morts depuis 2014.

Évolution

Autrefois très implantée au Nord du Mali, *Barkhane* a recentré cet été son dispositif sur le centre du pays. Gao, au bord du fleuve Niger, en est la base principale pour l'armée de Terre. Les avions de l'armée de l'Air sont basés à Niamey, au Niger, et le poste de commandement principal est à N'Djamena au Tchad. Le nombre de soldats a baissé à environ 2 500, alors qu'il était monté jusqu'à 6 000. Mais de nouveaux matériels sont arrivés, comme les blindés *Griffon*. Les opérations de traque des terroristes continuent avec succès. Enfin, à l'est du Mali, des pays européens ont créé un groupement de forces spéciales appelé *Takuba*.

Racines du problème

La racine de la guerre qui ravage le Sahel est avant tout ethnique. En effet, le nord du Mali est peuplé de « peaux blanches », Arabes et Touaregs, qui ont formé des groupes djihadistes. Ces derniers ne s'entendent pas avec les populations de race noire établies au sud du Mali. Or ces dernières sont majoritaires dans la population, donc détiennent tous les pouvoirs. De plus, elles se méfient des gens du Nord qui les ont longtemps réduites en esclavage. Il y a également un problème de gouvernement, les peuples étant très pauvres, tandis que leurs dirigeants sont très riches. Cette zone est enfin une zone de trafics, en particulier de drogue.

Turbulences

Au Mali, des militaires ont pris le pouvoir par la force. Ils ne s'entendent pas avec la France et se sont rapprochés de la Russie. Récemment, les Maliens ont fait appel à une société militaire privée russe appelée Wagner. Elle est composée d'anciens militaires, que l'on peut qualifier de mercenaires, car, contrairement à nos soldats qui se battent pour la France, eux se battent pour de l'argent. Ces mercenaires forment des soldats maliens et les accompagnent dans leurs opérations contre les groupes djihadistes. La France a exprimé son mécontentement et ce soutien russe pourrait entraîner le départ de *Barkhane* du Mali.

En conclusion, alors que la zone connaît de fortes turbulences en raison des attaques terroristes, la situation politique est confuse et pourrait conduire à un départ des troupes françaises de certains pays. Au risque de voir réapparaître des sanctuaires djihadistes ? ●

Dr Anne-Sophie Biclet

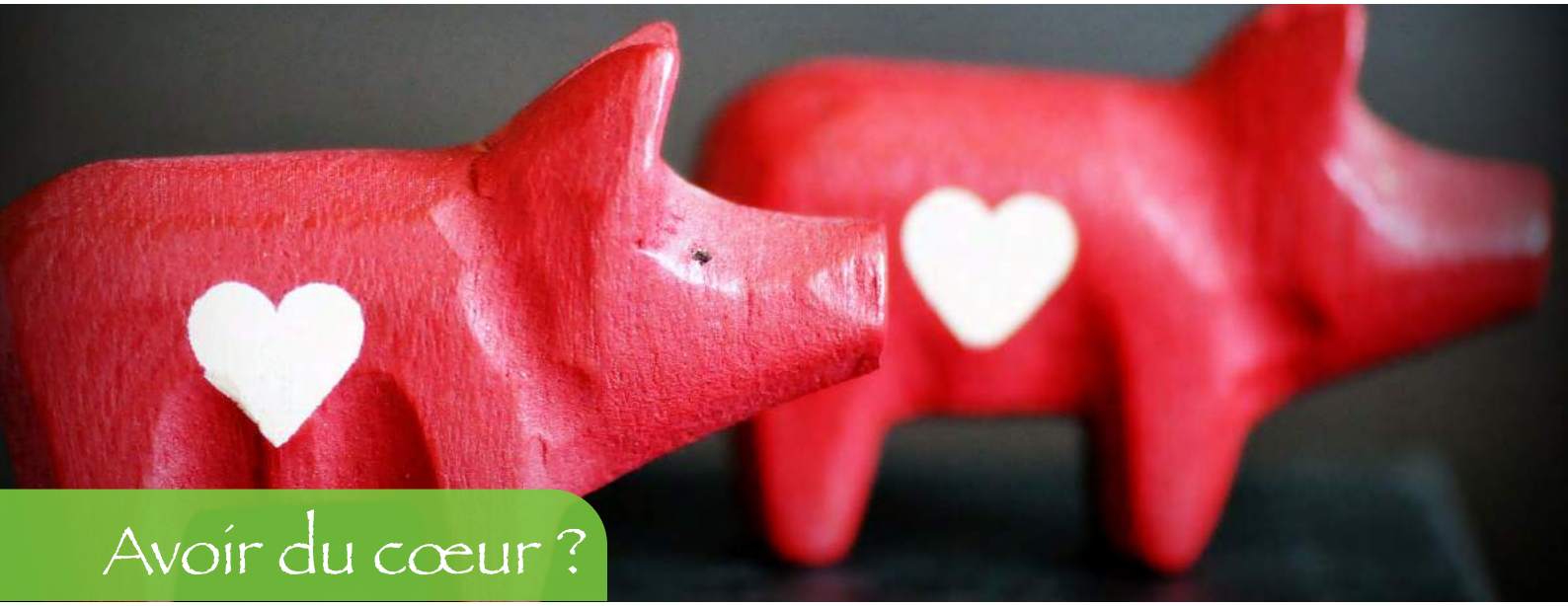

Avoir du cœur ?

Le 7 janvier dernier, une équipe de médecins des États-Unis a annoncé avoir réussi à greffer un cœur de porc à un patient. Cette nouvelle soulève assez peu de réactions dans les médias… Faisons le point sur cette annonce importante.

Des médecins de Baltimore ont transplanté dans le corps de David Benett, un patient de cinquante-sept ans, le cœur d'un porc génétiquement modifié. Ce patient présentait une insuffisance cardiaque terminale, avec des troubles du rythme : c'est-à-dire que son cœur était incapable d'assurer un fonctionnement normal à son organisme, et ne battait pas à un rythme régulier. Cela imposait à Mr Benett de passer sa vie dans un lit et le condamnait à mourir rapidement.

Il n'était, par ailleurs, pas possible de lui greffer un cœur humain du fait de l'état de ses autres organes, qui laissait supposer que, quoi qu'il en soit, sa vie serait trop courte ; ni un cœur artificiel à cause de ses troubles du rythme cardiaque. Des médecins de Baltimore lui ont donc proposé, à titre d'expérience et comme dernière chance, de se voir greffer un cœur de cochon.

Le porc est, en effet, un animal qui a beaucoup de points communs avec l'homme du point de vue de sa génétique et de la configuration de ses organes. Par ailleurs, ce porc avait été génétiquement modifié pour augmenter les chances de réussites de la greffe. La formation de toutes nos cellules, de tous nos organes est commandée par l'ADN qui se trouve dans chaque cellule et qui est comme un code constitué de gènes (morceaux d'ADN qui codent pour une chose précise). Cet ADN commande la forme de nos organes et le système des marqueurs qui nous fait reconnaître ce qui est à nous ou étranger et, donc, à expulser.

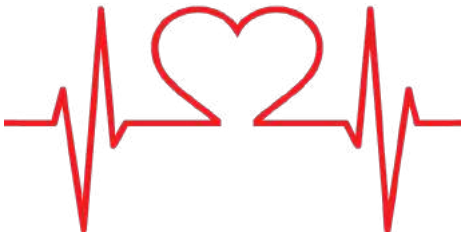

Chez ce cochon, on avait supprimé certains de ses gènes pour que son cœur ne soit pas trop gros et mieux accepté par le patient. Et – ce qui pose davantage question – on lui avait greffé des gènes humains pour que certains marqueurs de ses cellules soient compatibles avec l'homme, et que l'organisme du patient ne rejette pas ce cœur vraiment étranger.

Trois jours après cette xénogreffe (greffe d'un organe d'une autre espèce), le patient va bien, et beaucoup de scientifiques se réjouissent. Pourtant, cette nouvelle soulève de nombreuses questions : si nous commençons à greffer des organes d'animaux à l'homme pour permettre sa survie, à partir de quand considérons-nous que l'homme n'est plus homme ? Si on greffe un cœur, puis des reins, un membre, *etc*.

Qu'est-ce qui fait que l'homme est un homme et non un animal ? Avons-nous le droit de briser cette barrière entre les espèces ? Si on commence à manipuler les gènes des animaux en y insérant des gènes humains, nous manipulons la nature même de l'être qui va ainsi venir au monde : ne risquons-nous pas de vouloir modifier également les gènes humains pour transformer, améliorer ou rendre l'homme plus performant, ou compatible avec les animaux, alors que la personne humaine ne nous appartient pas et que nous sommes là dans ce qui constitue sa nature profonde ? Et avons-nous le droit de disposer de l'animal comme d'un être transformable à merci pour notre recherche, comme on dispose d'un outil ou d'un matériau sans vie ?

Enfin, sans nier la souffrance d'une vie malade, est-il juste de chercher à allonger la vie, quel qu'en soit le prix ? Les conséquences ne peuvent-elles pas être plus graves que le mal initial ?

Attention aux délais

Alors qu'il fallait jusqu'à cet été entre trois et quatre semaines pour renouveler son passeport ou sa carte d'identité, la procédure s'étale désormais sur plusieurs mois.

Ces délais sont particulièrement préjudiciables à ceux qui voyagent pour leur travail, ou qui avaient planifié des vacances à l'étranger.

Ces retards sont tout d'abord dus à la pandémie. En effet, des fonctionnaires ont été absents car ils étaient malades, ou cas contacts, ou qu'ils avaient des enfants malades. De plus, la mise en place de jauges ou autres mesures barrières a encore réduit le nombre de rendez-vous en mairie.

Mais ce n'est pas tout. En 2020, avec la quasi-impossibilité de voyager, plus d'un million de personnes n'auraient pas pensé à renouveler leurs papiers d'identité. Il y a donc un phénomène de rattrapage avec la reprise des voyages d'affaires et de tourisme.

La nouvelle carte d'identité semble également créer un fort engouement, et l'administration fait face à un pic de renouvellement des cartes d'identité prolongées jusqu'à quinze ans, et des premiers passeports biométriques délivrés à la fin des années 2000.

Finalement, une multitude de facteurs explique ces retards, mais ils mettent en évidence la difficulté de l'État à assumer une mission pourtant essentielle pour les citoyens.

Heureusement, il y a une solution : fuir les grandes villes et prendre rendez-vous dans la mairie d'une petite commune. Nul besoin d'y résider pour y effectuer ses démarches. ●

Pénurie de papier

En 2020, le livre a connu une croissance de 19 %. Aujourd'hui, ce secteur a des difficultés à produire par manque de papier. Cette pénurie est liée à la crise sanitaire, à la hausse des prix de l'énergie, mais aussi à la place prédominante du carton dans l'industrie du papier.

En effet, l'édition ne représente qu'une petite part (5 %) dans l'utilisation de la pâte à papier, tandis que le carton, qui sert de plus en plus, notamment pour les livraisons à domicile et en remplacement des emballages plastiques, a une plus grosse part. ●

Une « bla-bla caisse »

Vous aimez discuter, mais êtes un peu isolé.

Pour lutter contre cet isolement que vivent de plus en plus de personnes, des supermarchés développent ce nouveau concept ; une caisse dédiée aux personnes qui souhaitent discuter avec la caissière et ce sans se presser !

Après avoir développé les caisses sans caissière, nous développons les caisses qui donnent du lien. ●

Adélaïde Motte

Vers un allègement des contraintes sanitaires

Jeudi 20 janvier au soir, le Premier ministre Jean Castex et le ministre de la Santé Olivier Véran ont présenté un programme dit d'allègement des contraintes sanitaires.

Ce programme arrive à la suite de l'annonce, au début du mois, de mesures plus restrictives qu'avant. Ainsi, il était interdit de boire ou de manger debout dans les bars ou les cafés, et des jauges de deux à cinq mille personnes ont été instaurées dans des lieux comme les stades ou les établissements culturels, quelle que soit leur taille, par ailleurs. Le port du masque était obligatoire en extérieur dans certaines localités. Cette dernière mesure a fait l'objet, ces dernières semaines, d'un allègement de la part de certains préfets, comme en Seine-Maritime, parce qu'ils considéraient parfois que le masque n'était pas utile dans leur circonscription. Le gouvernement est revenu jeudi à des restrictions semblables à celles qui étaient imposées à la fin de l'année 2021. Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles pourrait, quant à lui, être allégé après les vacances d'hiver.

Passe vaccinal /passe sanitaire : qui est concerné ?

Le virus *Omicron* étant *a priori* plus contagieux que les variants précédents de covid-19, **le gouvernement essaye d'engager l'ensemble des Français à se faire vacciner**. C'est dans ce but qu'il a proposé le projet de loi concernant le passe vaccinal, projet de loi validé en fin de semaine par le Conseil constitutionnel.

Il sera obligatoire pour prendre l'avion, le TGV, pour aller au restaurant, au stade ou au théâtre. Toute personne de plus de seize ans devra donc, pour avoir accès à ces activités, avoir reçu les trois doses de vaccin, suivant la date de sa deuxième dose. **Les personnes entre douze et quinze ans resteront soumises au passe sanitaire.**

Pour attirer les cinq millions de Français encore non vaccinés, le gouvernement ouvre droit au passe vaccinal dès la première dose, à condition toutefois de présenter également un dépistage négatif de moins de vingt-quatre heures. ●

Mort tragique de Gaspard Ulliel

Gaspard Ulliel est décédé tragiquement à trente-sept ans la semaine dernière. Il avait été repéré dès le collège et avait remporté le César du meilleur espoir masculin puis celui de meilleur acteur. Mannequin et égérie des parfums *Chanel*, il a tourné de très nombreux films pour le cinéma et la télévision, et a aussi endossé deux rôles au théâtre.

Discret sur sa vie privée, ses amis soulignent tous sa grande gentillesse et les cinéphiles son étonnante expressivité qui lui permettait d'endosser tous les personnages.

Vous pourrez le découvrir dans *La Princesse de Montpensier* de Bertrand Tavernier (2010) où il incarne le fougueux duc de Guise, Henri le Balafré.

La France innove

Les inondations ne sont pas rares en France mais, depuis quelque temps, elles sont plus fréquentes, et les experts craignent que la situation ne s'arrange pas à l'avenir.

La police de Mandelieu-la-Napoule, une ville des Alpes-Maritimes, a acheté deux véhicules amphibies pour secourir la population lors des inondations et aider les pompiers en cas de feux de forêt. Lors des inondations d'octobre 2015, huit personnes avaient perdu la vie.

Ces véhicules sont fabriqués en Allemagne et, s'ils servent pour le moment à l'armée suédoise, ils intéressent l'armée française. Ils contiennent une cabine de pilotage et une cabine pouvant accueillir seize passagers, et peuvent se déplacer sur des nappes d'eau de six mètres de profondeur. Ces équipements permettront à la police de mieux protéger les citoyens face aux menaces climatiques. S'ils répondent aux attentes des Français, on peut espérer que les pouvoirs publics débloquent les fonds nécessaires pour en équiper les autres communes qui pourraient en avoir besoin. ●

Les chiffres de la quinzaine

Vente exceptionnelle de l'unique maison située à **2** pas de Notre-Dame de Paris, sur l'île Saint-Louis, pour **3,79 millions** d'euros. Elle a été construite en **1640** et est d'une superficie de **154 m²** habitable.

Les prix des fruits et légumes ont augmenté de

9 %

en France entre **2019** et **2021**, selon l'association *Familles rurales*.

PARIS 2024

J-912 avant les JO 2024 de Paris : il reste **24** mois **32** jours avant ce grand événement sportif. **3** grands chantiers mobilisent déjà des centaines d'ouvriers, dont le village olympique qui réunira **35** immeubles répartis sur **3** communes. Un énorme chantier de **300 000 m²** pour accueillir plus de **14 000** sportifs et encadrants. Ce village doit être achevé en décembre **2023**.

Le prix du litre de gazole en France a dépassé **1,60 €** en moyenne, alors qu'il affichait **1,33 €** en janvier **2021**, soit une hausse de **20 %** et de **27** centimes par litre.

1 foyer sur **2** possède un animal de compagnie.

50,5 %

des foyers possèdent au moins un animal et **43,5 %** au moins un chien ou un chat.

Mickaël de Talhoüet

Le prix de la baguette fait polémique

Le président du Comité stratégique des magasins *Leclerc* a suscité de vives réactions en annonçant, en cette période d'inflation, le blocage à vingt-neuf centimes du prix de la baguette de pain.

Face à la flambée en cours des prix pour les produits de première nécessité, comme les pâtes et les fruits et légumes, l'annonce du patron des magasins *Leclerc* il y a quelques jours n'a pas laissé indifférent. Dans un contexte d'inflation lié aux difficultés d'approvisionnement des matières premières sur fond de crise sanitaire, Michel-Édouard Leclerc a, en effet, décidé de bloquer le prix de la baguette de pain à vingt-neuf centimes pendant au moins quatre mois dans ses cinq cent cinquante magasins en France.

Cette mesure satisfera les clients de la marque, aux revenus les plus modestes, mais a provoqué la colère des syndicats de boulangers. Cette profession s'estime lésée et accuse les magasins *Leclerc* de faire de la concurrence déloyale. Subissant une hausse du prix des céréales et de l'électricité, les agriculteurs, les meuniers et les boulangers sont contraints de répercuter cette hausse sur toute la chaîne de production et de vente du pain. *In fine*, c'est le consommateur qui paie plus cher sa baguette de pain, quand il l'achète dans une boulangerie. Ainsi, avec le blocage du prix de la baguette à vingt-neuf centimes dans les magasins *Leclerc*, alors que le prix de vente moyen du pain dans les boulangeries est de quatre-vingt-dix centimes, les boulangers craignent de voir partir une partie de leur clientèle au profit de l'enseigne et d'être mis en difficultés financières.

Avec ses 125 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 48 milliards d'euros en 2019, le groupe *Leclerc* est un des *leaders* de la grande distribution en France, aux côtés de *Carrefour*, *Intermarché*, *Système U* et *Auchan*. Ces enseignes, avec leurs innombrables hypermarchés et magasins implantés sur tout le territoire, proposent des centaines de milliers d'articles à leurs consommateurs et peuvent afficher des prix souvent très compétitifs, grâce à ce qu'on appelle la massification de leurs achats auprès de leurs fournisseurs. Accusés régulièrement de mettre la pression sur leurs fournisseurs pour obtenir des prix d'achat toujours plus bas, une loi a été votée récemment (loi *Egalim*), qui vise à rétablir l'équilibre commercial entre les producteurs et la grande distribution et rendre accessible une alimentation saine et durable à tous les consommateurs. ●

Chaque seconde, **320** baguettes de pain sont produites et consommées en France, soit **10 milliards** de baguettes par an !

Les Français consomment **58 kg** de pain par an contre **328 kg** en **1900**.

Chaque Français consomme **120 g** de pain par jour, soit trois fois moins qu'en **1950**.

Il existe **32 000** boulangeries en France.

Face aux nouvelles mafias de la drogue

En janvier, la police belge a saisi 500 kg de cocaïne dans le port de Gand et démantelé tout un réseau de trafiquants ; la police espagnole arrêtait à Tolède le « Pablo Escobar de l'héroïne » ; et la douane française découvrait plus d'une tonne de cocaïne sur un voilier en Martinique et arrêtait six suspects originaires de Bulgarie, de Lettonie, d'Estonie et de Croatie. On le voit, la lutte anti-drogue est permanente et mondiale, et l'Europe est au centre de tous les enjeux.

Comme nous l'avons lu dans *Actuailes* n° 89, **les routes de la drogue sont logiquement orientées des pays producteurs vers les pays consommateurs** que sont les États-Unis et l'Europe.

Par exemple, le cannabis est toujours produit au Maroc, dont les autorités complices ferment les yeux. Il passe en Europe *via* l'Espagne et parfois la Lybie en profitant des réseaux criminels liés à l'immigration clandestine et au djihadisme international.

Puis il est distribué aux grossistes issus de l'immigration maghrébine dans les banlieues européennes et accède à ses clients finaux par des milliers de *dealers* ou *via Snapchat*… et même par des coursiers à domicile, surnommés « *UberShit* ».

La cocaïne, quant à elle, est en pleine explosion au point qu'on parle de « tsunami blanc sur l'Europe ». Toujours produite en Colombie et en Bolivie, elle est chargée en conteneurs destinés aux ports de Belgique et de Hollande. Cette ruée massive vers les ports du Nord est la conséquence indirecte de l'intervention française au Mali qui a perturbé la route de l'Afrique noire, où le drogue se mêlait aux groupes djihadistes et aux réseaux d'immigration vers l'Europe.

La récente hausse des saisies et des arrestations a sans doute quelque chose à voir avec les opérations *Encrochat* et *Sky SCC*, du nom de ces messageries cryptées qu'utilisaient les criminels à travers l'Europe et que les polices néerlandaise, belge et française ont réussi à *hacker* en 2020 et 2021. **Des milliards de messages et de conversations entre criminels ont pu être ainsi décodés**, confirmant le rôle de plaque tournante majeure que sont devenus la Belgique et les Pays-Bas.

De même, ces écoutes ont mis en lumière les nouveaux « parrains » de ce qui s'appelle la « *Mocro Maffia* » et qui a pris la main sur le trafic de drogue européen. Il s'agit de Maghrébins issus des banlieues d'Europe et opérant souvent depuis Dubaï comme Moufid Bouchibi, dit « le Fantôme », Hakim Berrebouh, surnommé « le Marcassin », Othman El Ballouti, « le Baron d'Anvers », ainsi que le célèbre Ridouan Taghi.

Face à l'urgence, la Commission européenne veut muscler sa capacité d'action et a annoncé, le 12 janvier, vouloir transformer l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies en une Agence européenne des drogues dotée de pouvoirs plus étendus.

Mais les désastres humains et sociaux que causent les drogues nous obligent à réfléchir. L'échec des pays ayant légalisé certaines drogues (le Canada et la Hollande, par exemple) prouve que le contrôle et la répression sont essentiels et doivent être renforcés. Mais, puisque les plus grands pays consommateurs sont en Occident, se pose la question de notre mode de vie. Nos concitoyens ayant abandonné le sens de la relation, de l'autre et de la famille, ainsi que l'espérance religieuse, ils tentent de combler leur vide existentiel dans la recherche de paradis artificiels ; la course au profit, les jeux vidéo, le futur métaverse… et toutes les variantes de drogue. ●

Alexandre Thieller

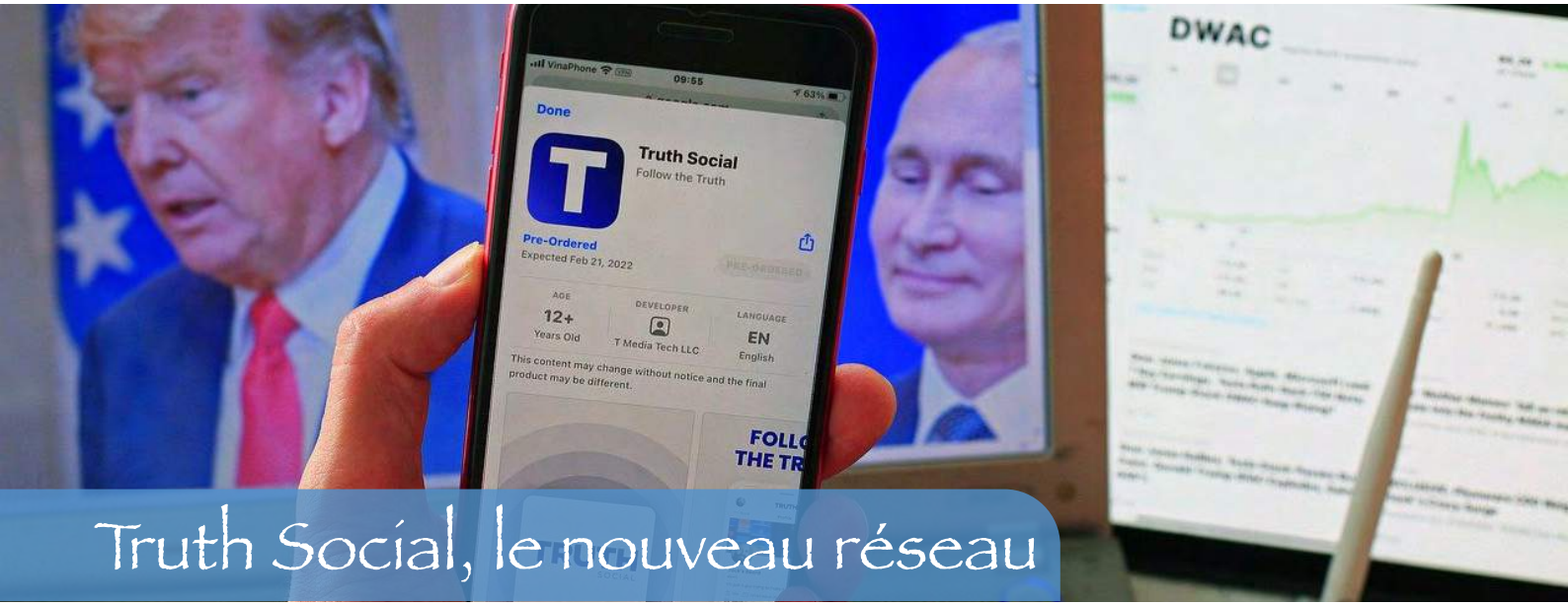

Truth Social, le nouveau réseau

Évincé des réseaux *Facebook*, *Twitter* et *YouTube*, l'ex-président américain Donald Trump lancera, le 21 février, son propre réseau baptisé *Truth Social*.

Donald Trump n'a pas accepté sa défaite lors des élections américaines de 2020, qu'il a dénoncées comme truquées. En signe de protestation, ses partisans ont pris d'assaut le Capitole, symbole de la démocratie aux États-Unis.

C'était il y a un an, le 6 janvier 2021. Ces événements qui ont profondément marqué les Américains et le monde ont tout de même causé cinq morts. *Facebook*, *Twitter* et *YouTube* ont décidé de supprimer les comptes de l'ex-président Trump qu'ils accusent d'inciter à la violence.

Cela constitue **un coup dur pour ce président connu pour son utilisation immodérée du réseau *Twitter***. Son compte était passé de 5 à 89 millions d'abonnés en cinq ans… probablement parce qu'il « tweetait » ses décisions avant de les partager par un canal officiel !

La suppression de ses comptes l'isole maintenant de ses sympathisants. Cette situation favorise le président en exercice, Joe Biden, qui arrivera aux *mid-terms* (milieu de son mandat électoral de quatre ans) l'an prochain.

Mais le président-milliardaire n'a pas dit son dernier mot. Pour contourner son éviction des principaux réseaux, il a annoncé la création de son propre réseau social, baptisé simplement *Truth Social*. Il diffusera également d'autres médias, tels que des podcasts ou des émissions de radio. Donald Trump a également passé un accord avec *Rumble*, une plateforme de diffusion de vidéos canadienne concurrente de *YouTube*, particulièrement populaire dans les milieux conservateurs.

Le nom choisi pour ce réseau n'est pas anodin : *Truth* signifie « vérité ». L'objectif de ce nouveau réseau est donc de permettre l'expression de ceux dont la voix serait bannie des autres réseaux, façon à peine voilée de désigner les partisans de Donald Trump.

En créant ce nouveau réseau, l'ex-président et certainement futur candidat Trump veut mettre fin à la « *tyrannie des géants de la Tech* », qui se sont arrogés seuls le pouvoir de lui interdire un formidable moyen d'accès au public. Ce nouveau réseau social ne dérogera probablement pas aux travers qui sont reprochés actuellement à *Facebook* ou *Twitter*, et les modérateurs de *Truth* seront certainement au moins aussi subjectifs que leurs homologues…

Fallait-il donc supprimer le compte d'un ancien chef d'État, qui compte encore de nombreux partisans, au motif que ses propos « incitent à la haine » ? Qui exercerait alors le contrôle de cette censure ?

Laisser une place à l'expression de la contestation est indispensable pour la vitalité de la démocratie. Mais le bon usage de la citoyenneté dans la démocratie veut aussi que nous soyons chacun responsables de nos paroles et de nos actes. ●

Le savais-tu ?

À mi-mandat présidentiel, des élections législatives permettent aux citoyens américains de renouveler leurs députés au Congrès, c'est-à-dire à la Chambre des représentants et au Sénat. Statistiquement, le parti présidentiel perd des sièges à la Chambre des représentants lors de cette élection. Cela complique donc la tâche du président, qui doit agir tout en recherchant des soutiens dans l'opposition !

Kazakhstan
Retour au calme

Des émeutes d'une violence inédite ont marqué la première semaine de janvier, au point de faire vaciller le pouvoir en place.

Le Kazakhstan est une république de l'ancienne Union soviétique qui est devenue indépendante en 1991. Il a conservé de cette époque la base spatiale de Baïkonour, d'une importance stratégique capitale pour son voisin russe. C'est aussi un régime historiquement autoritaire, qui n'a connu qu'un seul dirigeant de 1990 à 2019, Noursoultan Nazarbaïev. C'est enfin un pays riche en hydrocarbures, avec 75 % des réserves de la mer Caspienne.

Le 2 janvier dernier, quand le gouvernement a décidé de doubler le prix des carburants, la majorité du pays s'est embrasée. Almaty, la capitale économique du pays, a été l'épicentre de cette flambée de violence. On dénombre près de 225 morts, dont une vingtaine parmi les forces de l'ordre ; les images des bâtiments administratifs pris d'assaut et incendiés ont fait le tour des chaînes d'information. Pour ramener le calme, le nouveau président Tokaïev a décrété l'état d'urgence, ordonné d'ouvrir le feu sans sommation sur les manifestants, déployé les blindés dans les rues et fait appel à l'aide des pays voisins, dont la Russie. Les troubles auront duré une dizaine de jours.

Manifestations qui dégénèrent ou coup d'État ?

Les suites de la crise sanitaire s'accompagnent depuis plusieurs semaines d'une forte hausse des prix de l'énergie partout dans le monde. L'augmentation des prix « à la pompe » était aussi à l'origine du mouvement des Gilets jaunes en France en 2018. Vue de l'extérieur, cette mobilisation spontanée a pu d'abord s'expliquer simplement, pour des raisons sociales.

Mais le dessous des cartes est plus complexe. Il pourrait aussi s'agir d'un coup de force du clan de l'ancien président Nazarbaïev. Ses proches ont acquis d'immenses fortunes en deux décennies, notamment grâce à la manne pétrolière. Certains médias locaux voient en son neveu l'artisan de cette tentative de déstabilisation. Cet homme d'affaires serait proche des pays du Golfe… et des islamistes.

Avérées ou non, ces connexions servent de prétexte au pouvoir en place pour reprendre fermement la main sur le pays, sous couvert de lutte contre la menace terroriste. Samedi 22 janvier, les autorités annonçaient l'arrestation de plus de 450 personnes pour « terrorisme et troubles de masse », parmi lesquelles plusieurs membres des services de renseignement et de sécurité. Cette purge n'est pas sans rappeler celle faite en Turquie en 2016 par Recep Erdogan.

« *Il est plus sûr d'être craint que d'être aimé.* » Cette pensée de Machiavel pourrait bien servir de leçon au « pays des nomades[1] ». ●

1. « Kazakh » signifie littéralement « homme libre », c'est-à-dire « sans attache » ; par extension, « nomades » ou « mercenaires ». Ainsi, le Kazakhstan est le « pays des nomades ».

Abu Jibril

Le 25 janvier en Égypte

En Égypte, le 25 janvier est férié. En ce même jour, les Égyptiens commémorent deux années : 1952 et 2011. La fête nationale du plus peuplé des pays arabes correspond donc à ce double anniversaire, et le pouvoir y attache à la fois une importance toute particulière et une vigilance certaine.

En 1952, le 25 janvier, les forces britanniques, qui occupaient alors l'Égypte, lancent un assaut sur un poste de police à Ismaïlia, une ville emblématique et occidentalisée du canal de Suez. Cinquante policiers égyptiens meurent. Suivront une longue série d'attaques et d'incendies de la part de la population égyptienne à l'encontre des troupes de la couronne.

Cette date correspond à la fête de la Police et est fériée en Égypte. Elle marque à la fois une douleur profonde dans le cœur des Égyptiens et le point de départ d'un mouvement de renversement d'un système qu'ils jugeaient oppressant et entravant la liberté et le développement du pays du Nil. En effet, cette même année, quelques mois plus tard, le colonel Gamal Abd el-Nasser, à la tête des « officiers libres », renverse le régime royal et s'empare du pouvoir, qui mènera au départ définitif des Britanniques.

Printemps arabe en Égypte, 2011

Presque six décennies après…

En 2011, le 25 janvier encore, à la suite de la révolution tunisienne, le peuple égyptien bat le pavé, contestant la légitimité d'un pouvoir corrompu et englué dans l'immobilisme. Une mobilisation sans précédent permet aux masses de se regrouper dans le centre-ville du Caire, la plus grande ville d'Afrique. Les caméras se figent sur les événements et le monde arabe retient son souffle.

La foule aura raison de l'élite politique dirigeante et, après bien des incertitudes, élira président le maréchal Sissi, un autre militaire, soixante ans après Nasser et le coup d'État de 1952. L'histoire semble se répéter.

La fête du peuple, la retenue du pouvoir

Mais, pour que l'histoire ne se répète pas encore, le gouvernement égyptien s'efforce de se maintenir en place, en identifiant les éventuelles sources de troubles. Car, si les régimes changent, les difficultés persistent – bien sûr à des degrés différents et dans d'autres circonstances. La population égyptienne souffre d'inégalités criantes et manque, sinon de pain, du moins de visibilité sur son avenir. La démographie galope, la croissance économique se contracte et les problèmes sécuritaires persistent. Cela fait beaucoup. Surtout pour un pays de plus de 100 millions d'habitants, qui peine à faire redémarrer le tourisme, l'une de ses principales sources de revenus.

Le maréchal Sissi

Les dirigeants n'ont qu'à bien se tenir. Un élan de désespoir arrive vite et, lorsque la fête – nationale – s'achève, les regards se tournent vers la tribune… ●

Une compétition très suivie

La Coupe d'Afrique des nations, plus communément appelée « CAN », est la compétition de football la plus connue en Afrique. Elle a été créée en 1957 et est organisée tous les deux ans par la Confédération africaine de football (CAF).

Depuis 2013, la CAN se déroule les années impaires, afin d'éviter qu'elle se ne dispute la même année que la coupe du monde de football. C'est l'Algérie qui détient actuellement le prestigieux titre, ayant remporté l'édition qui s'est déroulée en 2019. L'Égypte est le premier pays à avoir remporté la CAN trois fois de suite : en 2006, 2008 et 2010.

L'année dernière (janvier 2021), l'édition qui devait avoir lieu au Cameroun a été reportée d'un an par le président de la CAF, car « *la majorité des pays africains […] n'a pas atteint le pic de pandémie* ». C'est donc en 2022 (en ce moment) que se déroule la CAN 2021 !

Depuis sa création, ce sont quinze pays hôtes qui ont accueilli l'événement, avec un palmarès pour l'Égypte qui a organisé cinq éditions, suivi de près par le Ghana, qui l'a déjà accueilli quatre fois.

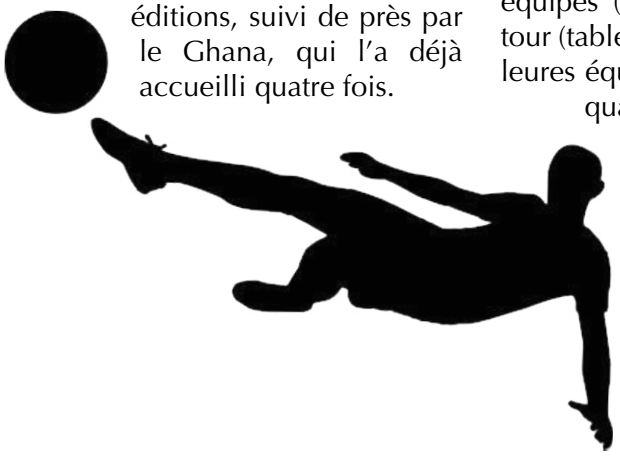

L'organisation des dernières éditions de la CAN a souvent été chamboulée… Alors que la Coupe 2013 devait initialement se dérouler en Lybie, pays alors en guerre, c'est finalement l'Afrique du Sud qui accueillit l'événement. Deux ans plus tard, c'est le Maroc qui était le pays hôte mais, à quelques semaines de la phase finale, il fut disqualifié en raison de ses demandes répétées de reporter l'épreuve par crainte du virus *Ebola*. C'est donc la Guinée équatoriale qui accueillit l'édition 2015…

La compétition se déroule en deux grandes phases : une phase de qualification et un tournoi final. Le pays hôte de ce dernier tournoi est automatiquement qualifié. Lors du tournoi final, il y a d'abord une phase pendant laquelle les équipes s'affrontent par groupes de quatre équipes (poules), puis un second tour (tableau final) où les huit meilleures équipes s'affrontent lors des quarts de finales, demi-finales et finales.

L'actuel trophée, qui existe depuis 2001, représente une tour en haut de laquelle il y a un globe sur lequel est incrustée l'Afrique. Il a été fabriqué en Italie par l'entreprise qui fait les trophées des Coupes du monde de football.

En ce début de compétition, la nouvelle la plus spectaculaire vient de l'Algérie, tenante du titre, qui a été battue par l'équipe équato-guinéenne… Énorme surprise, quand on sait que l'Algérie était invaincue depuis trente-cinq matchs !

Pour cette trente-troisième édition, qui se déroule au Cameroun, les quarts de finale se dérouleront les 29 et 30 janvier, les demi-finales les 2 et 3 février et la finale le dimanche 6 février 2022.

Que le meilleur gagne ! ●

François de Neuville

Dakar 2022
Bilan de la 44e édition

Vendredi 14 janvier, le plus prestigieux des rallyes-raids a clôturé, à Djeddah, en Arabie saoudite, une quarante-quatrième édition digne de sa légende. Des drames, de l'aventure, du suspense et des paysages du désert saoudien à couper le souffle.

Le vainqueur dans la catégorie voiture, Nasser Al-Attiyah, a célébré sa quatrième victoire dans cette célèbre course et a égalé, à l'occasion, le record de victoire de la légende du rallye : Ari Vatanen.

La course a été dominée de la tête et des épaules par le pilote qatari qui a devancé de plus de vingt-sept minutes notre champion national, Sébastien Loeb, qui, encore une fois, termine sur le podium ! En tête depuis la première étape, Al-Attiyah a même compté jusqu'à quarante-huit minutes d'avance sur son concurrent direct avant les derniers jours, où il a piloté tout en contrôle, sachant la victoire à portée de main.

Dans la catégorie moto, la course a été haletante et le suspense total avant la victoire finale de Sam Sunderland, pilote britannique qui n'a repris la première place que lors de l'avant-dernière étape.

Enfin, Alexandre Giroud est le premier Français vainqueur en quad du rallye-raid à l'issue de la douzième et dernière étape à Jeddah.

La course, comme à son habitude, nous a réservé son lot de drames : dès la première semaine, un véhicule d'assistance a explosé – cela est probablement dû à un attentat.

Ski alpin

Le Norvégien **Lucas Braathen** signe la plus grande remontée de l'histoire de la coupe du monde de ski alpin !
Lors des épreuves de la Coupe du monde de slalom spécial à Wengen, en Suisse, le Norvégien Lucas Braathen, gravement blessé l'année dernière, a réussi à gagner vingt-huit places entre la première et la seconde manche de l'épreuve pour finalement s'imposer entre les piquets !
Il a tout simplement écrasé la deuxième manche, enregistrant près d'une seconde d'avance sur le deuxième meilleur temps.
L'Autrichien Vincent Kriechmayr a remporté la victoire lors de la descente. S'offrant sa première victoire de la saison.
Les Français, quant à eux, n'ont pas vraiment brillé ce week-end. Mais ce n'est que partie remise, car les Jeux olympiques sont proches et vont pouvoir offrir de belles opportunités de médailles.

Ça fume !

En hiver, qu'il est agréable de boire une soupe ou une tisane pour se réchauffer ! Mais quelle est cette fumée qui s'élève au-dessus des boissons chaudes ? Et d'où vient-elle ?

Commençons par une bonne nouvelle : **la fumée des soupes est bien différente de celle qui s'élève, par exemple, au-dessus d'une bougie**. Dans le cas d'une bougie ou d'un feu, la fumée contient des éléments issus de la combustion qui l'a créée : suies, dioxyde de carbone, qui lui donnent sa couleur grise et la rendent nocive. Mais, pour les deux types de fumée, c'est parce qu'elle est composée d'air plus chaud que ce qui l'entoure qu'elle s'élève.

Notre soupe chaude réchauffe l'air qui est juste au-dessus d'elle. Cet air plus chaud s'élève, mais il traverse en s'élevant une couche d'air plus froide que lui. Vous savez depuis le n° 124 d'*Actuailes* que l'air qui nous entoure contient de l'eau sous forme de vapeur d'eau. Cette vapeur d'eau est invisible tant qu'elle garde sa forme gazeuse. Mais, si elle est mise en contact avec de l'air plus froid, elle se condense, c'est-à-dire qu'elle se transforme en minuscules gouttelettes d'eau, car l'air froid n'est pas capable de contenir autant de vapeur d'eau que l'air chaud. Cela reste de microscopiques gouttelettes : il en faudrait presque un million pour faire une goutte d'eau ! Ce sont ces petites gouttelettes qui forment la fumée qui s'élève au-dessus de la tasse.

Le même fait naturel se produit avec les cocottes-minute, dont la soupape laisse sortir de l'air très chaud et contenant beaucoup de vapeur d'eau. **Au contact de l'air ambiant, plus froid, des gouttelettes d'eau se forment et rendent visibles ce jet de vapeur que nous connaissons bien.** Autre exemple : si vous avez une bouilloire, démarrez-la en la mettant proche d'un mur : vous verrez apparaître des gouttes d'eau sur le mur, qui sont de la vapeur d'eau redevenue liquide au contact de quelque chose de plus froid.

C'est exactement le même phénomène qui est à l'origine de l'apparition des nuages. L'air s'élève jusqu'à rencontrer des masses d'air beaucoup plus froides, incapables d'absorber toute la vapeur d'eau accumulée. Des gouttelettes d'eau se forment alors et se regroupent pour former les nuages que nous voyons ! Dans la nature, les mêmes mécanismes peuvent expliquer des phénomènes d'ampleur très différente. ●

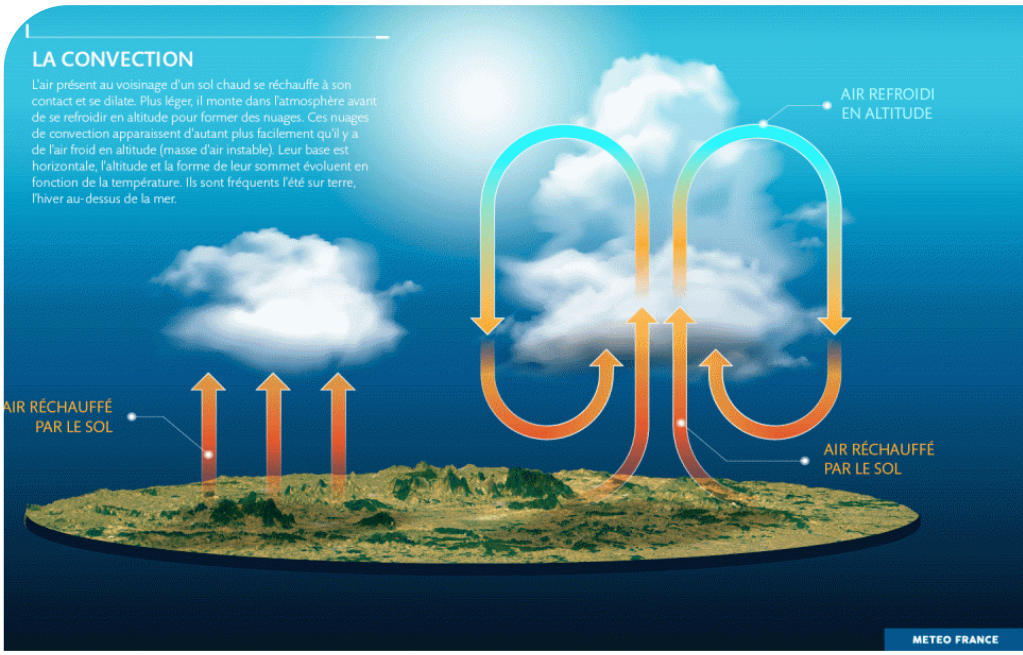

Sophie Roubertie

Nuit blanche, Osgarstrand (Filles sur le pont)

Edvard Munch (1863-1944)

Nuit blanche, Edvard Munch 1903 © Adagp, Paris 2021

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1903

Technique : huile sur toile

Taille : 86 × 75,8 cm

Lieu d' exposition : musée Pouchkine, Moscou (Russie)

Étonnant ! Edvard Munch a peint douze variations autour du thème des femmes sur un pont. Il devait vraiment être passionné par ce sujet et aimer reproduire le même thème avec quelques variantes.

Trois jeunes filles, toutes proches les unes des autres, s'appuient sur la balustrade d'un pont. Chacune porte une robe d'une couleur différente : blanche, rouge et vert clair. L'une d'entre elles porte un chapeau de paille. Elles se présentent davantage comme des taches de couleurs que comme des personnages précis. Aucun de leurs traits n'est en effet visible. Comme si elles faisaient partie du paysage. Même celle qui est la plus proche ne nous montre pas son visage.

Toutes les trois sont tournées vers la rivière, regardant ensemble le paysage.

Le pont se prolonge en un chemin montant et entraîne notre regard dans le lointain. En arrière-plan, une maison blanche aux fenêtre éclairées donne sur un jardin clos d'un mur, blanc lui aussi. Un immense arbre, comme une boule d'un vert sombre, cache d'autres maisons et se reflète dans une eau calme, celle du fjord d'Oslo. Le peintre norvégien aimait se rendre dans le village qu'il représente.

Si les formes sont définies, les détails ne prétendent pas se rapprocher de la réalité et le peintre applique ses couleurs à grands traits. La couleur du ciel semble avoir été appliquée après le des-

sin de la maison et des arbres, et le pinceau suit le contour du bâtiment. Il n'y a pas la continuité que l'on constate dans la nature.

Sur la berge, des traînées beiges figurant le sable se mêlent aux vertes qui évoquent l'herbe.

Dans le ciel aux ondulations bleues, un soleil de l'été scandinave se détache. À moins qu'il ne s'agisse de la lune. En cette courte saison d'été, le soleil ne se couche jamais et justifie le titre de l'œuvre, *Nuit blanche*. ●

Les frères Morozov étaient des collectionneurs passionnés du début du XXe siècle. *Nuit blanche* est présentée dans l'exposition consacrée à ces deux frères russes jusqu'au 22 février à la fondation *Louis-Vuitton*.

Une occasion unique de retrouver des œuvres dont beaucoup sont conservées à Moscou. Van Gogh, Matisse, Manet, Picasso et d'autres artistes sont au rendez-vous.

https://www.fondationlouisvuitton.fr/fr/evenementsicones-de-l-art-moderne-la-collection-morozov

ACTUAILES a besoin de vous…

Actuailes est un **bimensuel d'actualités gratuit pour les 10-15 ans**. Nous avons besoin de votre aide pour continuer à offrir cet abonnement en ligne gratuitement, fruit du travail de nos trente-cinq bénévoles. Grâce à votre soutien matériel, nous pouvons financer le site **Actuailes.fr** et le développement du journal dans les établissements scolaires. Ainsi vous contribuez à faire grandir et connaître ***Actuailes***.

Je fais un don pour soutenir le projet.

❒ **50€** (ex : - 33 € coût réel 17€) ❒ **200€** (ex : - 132 € coût réel 68 €)
❒ **100€** (ex : - 66 € coût réel 34 €) ❒ **Autre : .....**

Nom* : ..... Prénom* : .....
Adresse* : .....
.....
CP* : ..... Ville* : .....
E-mail : .....
Tél. : .....

66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au fonds de dotation de l'association Marcel-Callo qui verse l'intégralité de votre don à *Actuailes*.

* *Données obligatoires, nécessaires à l'établissement et l'envoi de votre reçu fiscal*

1. Libellez votre chèque à l'ordre de « ***AMC*** »
2. Remplissez ce coupon
3. Envoyez le tout à
Association Marcel-Callo/Actuailes
Les Egaux
63160 Fayet-le-Château

Merci !

Conformément à la loi Informatique et libertés (CNIL) du 6 janvier 1978 et pour mettre en œuvre les prescriptions du règlement européen 2016/679, règlement général de protection des données personnelles (RGPD), l'association Marcel-Callo (AMC), conservera vos données dans les conditions suivantes :
– ces données ne sont pas dématérialisées dans un ordinateur ;
– elles sont conservées pour la durée nécessaire à un contrôle fiscal, soit quatre ans, puis détruites ;
– elles ne sont transmises qu'à l'association Actuailes qui ne les utilisera à des fins d'appel au don que si vous l'y autorisez formellement.
J'autorise *Actuailes* à utiliser mes données personnelles inscrites sur ce bulletin :
– vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données (accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, limitation en adressant votre requête par mail (contact.amc83@gmail.com) ou par courrier.

Actuailes : www.actuailes.fr
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact** : contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Stéphanie Aubry – communication@actuailes.fr
Réalisation : Camille Cassan, Flavie Le Calvez, Bertrand Masson
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Corrections** : Yvonne Girard, Véronique Pommeret
Site internet : website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Cécile Larroque

Naissance de Pierre Savorgnan de Brazza

Rome, 26 janvier 1852 – Dakar, 14 septembre 1905

Mon cher Philippe,

Toi qui aimes tant l'Afrique et le Congo, voici, en très succinct, la vie d'un héros français au grand cœur qui est pourtant né italien !

Issu d'une famille aristocratique romaine, Pierre Savorgnan de Brazza suit en France une formation d'officier de marine et, passionnément désireux de servir son pays d'adoption, se fait naturaliser.

*En 1871, lors d'un voyage dans un petit établissement français au Gabon, il cultive le projet d'explorer le bassin du Congo. En usant de diplomatie, il obtient le ralliement des rois locaux à la France et jette les bases de l'*Afrique-Équatoriale française. *Son action en Afrique lui vaut un immense prestige en France et concourt à populariser les entreprises coloniales.*

En 1888, il est initié en franc-maçonnerie dans la loge « Alsace-Lorraine » du Grand Orient de France à Paris. Mais, en 1904, il donne sa démission en invoquant les responsabilités de la franc-maçonnerie dans la mauvaise gestion de la colonie de l'Afrique-Équatoriale française.

En effet, en 1905, dépité d'apprendre que les Noirs du Congo français seraient exploités et maltraités par les colons, il obtient d'effectuer une mission d'enquête officielle sur place, mais meurt à Dakar lors de son retour. Tandis que notre explorateur bénéficie de funérailles nationales, son rapport est enfoui dans les archives sans publicité aucune. La ville de Brazzaville, anciennement Nkuna, porte son nom depuis le 3 octobre 1880 !

En 2005, à l'occasion du centenaire de la mort de l'explorateur, le gouvernement du Congo-Brazzaville, a lancé la construction d'un grand mémorial à sa mémoire dans la capitale qui porte son nom. Aujourd'hui y reposent sa dépouille ainsi que celles de sa femme et de leurs quatre enfants... Peut-être ton papa pourra-t-il te rapporter une photo de ce monument à son retour.

Quant à toi, avant de partir pour le Congo, et dès que les beaux jours reviennent, je t'offre une gelato à Rome ! Nous irons visiter le lieu de naissance de Brazza !

Je t'embrasse,

Tante Cécile

Pourquoi ?

Une petite fille nommée Mélanie regardait des dessins animés à la télévision lorsque ses parents changèrent de chaîne pour mettre le journal de 20 heures. Comme d'habitude, ce soir, il n'y avait presque que des mauvaises nouvelles au programme : guerres, famines, épidémies, manifestations, catastrophes naturelles, si ce n'est un reportage sur le développement du commerce équitable.

Avant de se coucher, Mélanie interrogea sa mère sur ce qu'ils venaient de voir au journal :

– Maman, pourquoi y a-t-il autant de problèmes dans le monde ?
– Oh, ma chérie, ne te tourmente pas pour ça. Il est tard, je t'expliquerai tout demain. Dors bien et n'y pense plus.

La petite fille se coucha et s'endormit profondément. Elle fit un rêve où elle se trouvait apparemment seule dans un endroit très spacieux et lumineux. Au son d'une voix, elle se retourna et vit comme une ombre qui lui parlait :

– Bonjour, mon enfant.
– Qui êtes-vous ?
– Je suis Celui qui t'a créée.
– Vous êtes Dieu ?

La voix se mit à rire doucement, puis reprit la discussion :

– Il me semble que tu as posé une question à ta mère, n'est-ce pas ?
– Oui, mais elle ne m'a pas répondu.
– Alors, que veux-tu savoir ?
– J'ai vu aux informations qu'il y a beaucoup de problèmes dans le monde. Tout cela est vraiment triste ! Mon Dieu, pourquoi y a-t-il des guerres ?
– Eh bien, c'est pour que les hommes aient l'occasion de faire la paix.
– Oui, mais pourquoi y a-t-il des famines ?
– C'est pour que les hommes aient l'occasion de partager ce qu'ils ont.
– Et pourquoi y a-t-il aussi des maladies ?
– C'est pour donner aux hommes l'occasion de se soigner les uns les autres.
– Et pourquoi…

L'enfant se réveilla soudain. C'était déjà le matin. Elle se leva aussitôt pour aller voir sa mère.

– Maman ! Maman ! Est-ce que tu te rappelles ma question d'hier soir ?
– Oui, bien sûr, trésor, je n'ai pas oublié. Et je vais y répondre comme promis.
– Non, ce n'est pas la peine, je connais la réponse. En fait, si Dieu permet le mal, c'est pour que les hommes aient l'occasion de faire le bien. Donc, si l'on voit du mal quelque part, c'est pour nous pousser à y répondre par encore plus de bien. ●

Le **2** février, la fête de la **Chandeleur** commémore la présentation de Jésus au Temple, quarante jours après sa naissance. Elle fait aussi mémoire de la reconnaissance de **Jésus** par **Syméon** comme « Lumière d'Israël ».

Et nous préparons des crèpes, car elles ont une forme et une couleur qui évoquent le Soleil, enfin de retour après la nuit de l'hiver.

Valérie d'Aubigny

Géopolitique Notre monde expliqué en 12 cartes

Tim Marshall

illustré par Grace Easton et Jessica Smith
traduit de l'anglais par Aude Lemeunier

Nathan
octobre 2021
80 pages
19,90 €
À partir de dix ans

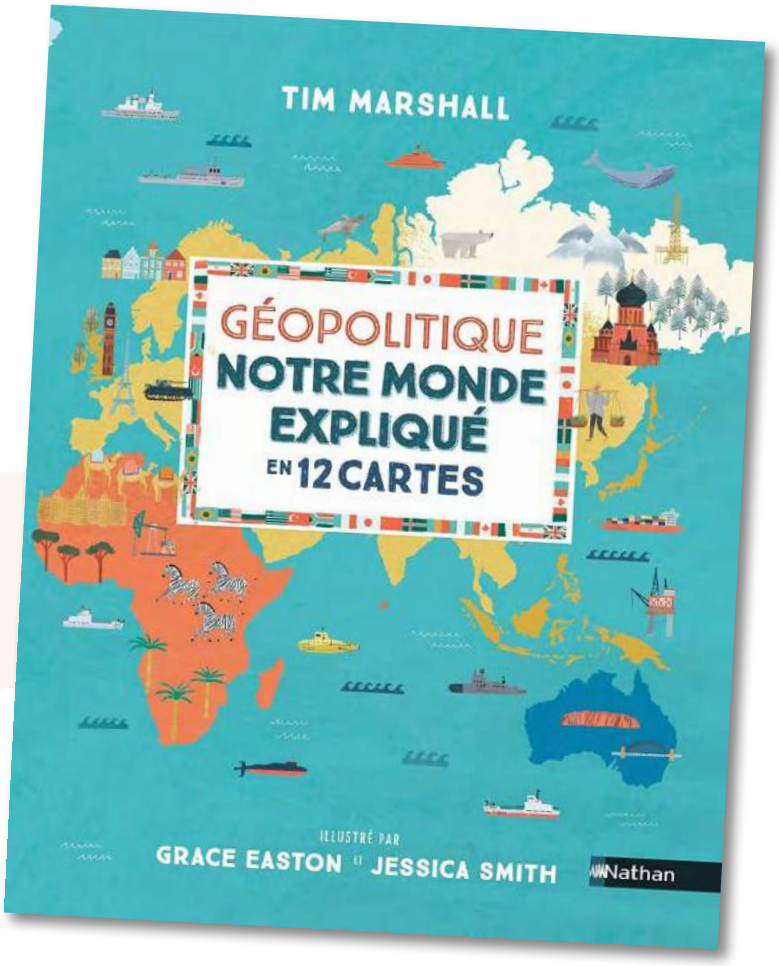

Géopolitique. Ce mot est peut-être pour vous auréolé d'un grand brouillard mystérieux ! Pourtant, si l'on regarde les cartes, que l'on observe, par exemple, les frontières naturelles et les ressources en matières premières, beaucoup de conflits et de rapports de force entre pays s'expliquent d'eux-mêmes.

C'est le propos de Tim Marshall. Ce grand reporter britannique met sa passion et sa compétence, acquise sur le terrain, au service du déchiffrage des questions brûlantes de l'actualité.

En douze cartes, adoptant un ton narratif, il développe les atouts de certaines zones du globe, met le projecteur sur des moments historiques décisifs, comme la révolution industrielle en Europe, et aborde mille sujets inattendus.

- Apprendre la vente de l'Alaska par la Russie en 1867, pour 105 millions d'euros actuels, très cher pour ce qui était vu comme « un tas de neige » dont le sous-sol révéla plus tard sa richesse en or et en pétrole.
- Découvrir pourquoi la géographie de l'Afrique est « une bénédiction autant qu'une malédiction ».
- Accorder au « général Hiver » et l'immensité de la terre russe la part qui leur reviennent face à la Grande Armée de Napoléon et voir comment, au siècle suivant, les mêmes causes produisirent les mêmes effets contre Hitler.

Comprendre, c'est « saisir ensemble », c'est regarder de haut pour prendre en compte l'éventail des paramètres d'une problématique. Avec ce beau livre documentaire, vous prendrez de la hauteur et serez plus à l'aise avec l'actualité internationale.

Les illustrations de cet album de grand format sont, par leur simplicité, l'emploi du mat et des à-plats, des supports pour la mémorisation et le plaisir de l'exploration.

Les dernières pages ouvrent sur l'avenir, la conquête de l'espace et les nouveaux défis que votre génération aura à relever pour préserver l'équilibre planétaire. Dès dix ans, pour les collégiens et tous les curieux.

Retrouvez ces livres ainsi qu'une large sélection pour la jeunesse sur le site
www.123loisirs.com

Le Sommet des dieux

En 1924, George Mallory et Andrew Irvine se lancent dans l'ascension du sommet de l'Everest, encore jamais atteint. Ils ne rentreront pas au camp de base. Mallory devait photographier leur prouesse ; or, lorsque sa dépouille est retrouvée, nulle trace de l'appareil photo, seule preuve tangible de leur succès éventuel…

C'est le sujet de départ du roman de Yumemakura de 1994, paru en France en 2010, après le succès de son adaptation en cinq mangas de trois cents dessins par Jirô Taniguchi. Très vite, le scénariste français Jean-Charles Ostorero va convaincre le producteur Didier Brunner de négocier une nouvelle adaptation en dessins animés, réalisée par Patrick Imbert.

Fukamashi Makoto est photographe de haute montagne. En reportage au pied de l'Everest, il aperçoit Habu Jôji, une vedette de l'alpinisme tombée dans l'oubli, dans de curieuses circonstances : Fukamashi est persuadé que Habu a retrouvé le fameux *Kodak*[1] ! S'ensuit alors une enquête fouillée nous menant au sommet du monde.

Peu de dialogues, car plus on grimpe, moins on parle ! Habu le rustre ne peut expliquer son addiction à la montagne, et Fukamashi est fasciné par sa ténacité hors normes. Ce qui nous semble excessivement dangereux ne l'est pas pour ces hommes qui anticipent le moindre geste de leur expédition. L'accident n'est jamais exclu, mais la préparation minutieuse de l'ascension prouve bien qu'il ne s'agit pas de folie d'orgueil, mais de dépassement de soi.

Deux hommes et une montagne glacée, pratiquement dénuée de couleurs, battue par les vents. Il faut souligner la prouesse graphique et sonore qui donne à ressentir tout cela. Apprécions aussi le détail des aspects techniques : Imbert raconte qu'un alpiniste chevronné est venu dans les studios avec tout son matériel et leur a donné une leçon de nœuds, ainsi qu'une démonstration en escaladant la façade ! Tout est donc vrai dans les dessins réalisés un à un pour un film d'animation à l'ancienne qui, parce qu'il est moins fluide qu'un film d'animation numérique, dégage une poésie de la lenteur. ●

1. C'est la marque de l'appareil photographique de Mallory.

Blagues ? ? ?

Monsieur et Madame Delachance ont une fille, comment s'appelle-t-elle ?

Ella

Apophtegme

« On n'a jamais vu de camion si terne... »

Deux ouvriers vont travailler sur la tour Eiffel. Soudain, ils s'aperçoivent qu'ils ont oublié leur mètre. À quelle hauteur sont-ils ?

Ils sont à 200 m (à deux sans mètre)

Un petit garçon écrit au Père Noël : « Cher Père Noël, je suis orphelin et n'ai jamais eu de cadeau, pourrais-tu avoir 100 €, s'il te plaît ? »
Le facteur, ému par la lettre, fait une collecte au centre de tri, mais ne parvient à récolter que 50 euros, qu'il envoie tout de même au garçon. Il reçoit alors une nouvelle lettre : « Cher Père Noël, je te remercie pour ton argent... mais les postiers m'en ont piqué la moitié ! »

Apolline L.

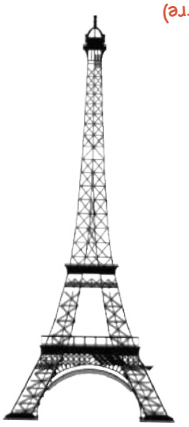

Deux chefs d'entreprise discutent :
– Comment fais-tu pour que tes employés arrivent toujours à l'heure au travail ?
– C'est très simple, j'ai 30 employés et seulement 20 places de parking !

Un antiquaire achète une grande horloge dans une salle des ventes. Comme il n'y a pas de place pour se garer à proximité, il transporte péniblement son achat au milieu des passants. Il en heurte quelques-uns dont un à qui il fait mal. Il s'excuse, mais celui-ci s'exclame :
– Dites donc, vous ne pourriez pas porter un bracelet de montre comme tout le monde ?

Un employé va voir son patron et lui dit :
– Monsieur le directeur, il manque 100 euros sur ma fiche de paie !
– Oui, c'est normal. Le mois dernier, on vous a mis cent euros de trop et vous n'êtes pas venu me voir !
– Eh bien, vous savez, je suis plutôt conciliant ! Une erreur, cela passe, mais deux c'est trop, donc je viens vous voir !

Un client vient voir son boulanger et rouspète :
– Dites donc, le pain que vous m'avez vendu hier était particulièrement rassis !
– Holà, jeune homme, calmez-vous ! Je peux vous dire que je faisais du pain bien avant que vous ne soyez né !
– Oui, mais ce que je vous reproche, c'est de ne le vendre que maintenant !

Pourquoi dit-on « Mettre la table » ?

Cette expression s'utilise pour désigner l'action de dresser le couvert pour un repas. À l'origine, cette expression était prise dans son sens littéral. En effet, au Moyen Âge, les châteaux ne disposaient pas de salle à manger au sens où nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire dotée de mobilier exclusivement destiné aux repas.

Avant chaque repas, il fallait pouvoir transformer rapidement les lieux. Aussi, les tables étaient-elles mobiles : de simples tréteaux sur lesquels on posait des planches étroites, recouvertes d'une nappe. « Mettre la table » signifiait donc, au sens propre, installer planches et tréteaux dans la pièce où l'on souhaitait prendre le repas. Une fois celui-ci terminé, on démontait les tables et la pièce pouvait alors être utilisée pour d'autres activités.

Sous l'Ancien Régime, les nobles seigneurs voyageaient de château en château au fil des saisons, transportant le mobilier ; cette expression a donc perduré au sens propre et continue à être employée de nos jours pour signifier simplement que l'on dresse le couvert.